



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 25 mars 2026

Déplacement de M. Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice à Versailles (Yvelines), le jeudi 26 mars 2026

À la suite de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi « justice criminelle et respect des victimes », le mercredi 18 mars 2026, Gérald Darmanin, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se rendra à Versailles pour échanger avec des victimes ainsi qu'avec les professionnels du droit (magistrats, greffiers et avocats notamment). Ces échanges seront principalement consacrés à la prise en charge des victimes, en particulier des femmes victimes de viol, et à la nécessité de leur apporter une réponse judiciaire plus rapide, condition essentielle de leur reconstruction. Ils permettront également d'aborder la question de l'audiencement criminel et les mesures prévues par le projet de loi pour réduire les délais de jugement, afin de garantir l'effectivité des poursuites et d'éviter la remise en liberté d'auteurs de crimes faute de date de procès.

Programme prévisionnel :

La presse accréditée est attendue à 08h30 à la Cour d'Appel de Versailles.

08h55 Arrivée du garde des Sceaux, ministre de la Justice, à la Cour d'Appel de Versailles

5 rue Carnot
78000 VERSAILLES

Toute presse accréditée

Échanges avec les chefs de cour et de juridiction de Versailles sur les délais locaux d'audiencement criminel et la prise en charge des victimes

Hors presse

Échanges avec des magistrats, greffiers et avocats des juridictions et cour Versaillaises sur les réformes portées par le garde des Sceaux concernant l'audiencement criminel, en particulier la création du plaider-coupable criminel, de la réforme des cours criminelles départementales et des moyens inédits accordés par le garde des Sceaux pour réformer l'audiencement criminel

Tous rédacteurs accrédités

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Rencontre avec des victimes, en particulier des femmes victimes de viols
Hors presse

Les journalistes souhaitant couvrir ce déplacement sont priés de s'accréditer auprès de la préfecture des Yvelines à l'adresse suivante : pref-communication@yvelines.gouv.fr